
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le trente mars, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX pour les questions I, IV et VII, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Didier PARSY, Adjoints ; Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Delphine MISZTAL jusqu'à la question 1/1, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Loïc LEBEZ, Myrtille MAERTEN, Cyprien RICHER, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Joséphine FARINEAUX	à	Elisabeth MASSE pour les questions II, III, V et VI
Olivier LECOINTE	à	Pascale LAHOUSTE
Danielle SENECHAL	à	Marie MARCHAND
Véronique TAVERNIER	à	Claude WASILKOWSKI
Lydie YAP	à	Laurent GOVAERT
Delphine MISZTAL	à	Jean Pierre EURIN à partir de la question 1/2
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Louis CRUCHET	à	Régis LOGIER
Déborah ANDRE	à	Loïc LEBEZ

Secrétaire de Séance : Carmen Gonzalez

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 février 2021
- Décisions municipales (Art 2122-22 du CGCT).

I. INSTANCES :

- Installation de Mme BERTHELOT dans ses fonctions de Conseillère Municipale

1/1 : Election du 9^{ème} adjoint au Maire

23 votes pour Monsieur HUYLEBROECK, 7 votes pour Monsieur MONCEAUX et 3 votes blancs – Monsieur Michel HUYLEBROECK est élu 9^{ème} adjoint au Maire

1/2 : Modification du règlement Intérieur du Conseil Municipal

Adoptée à la majorité : 25 voix pour et 8 voix contre.

1/3 : Modification de la composition des Commissions Municipales

Adoptée à l'unanimité – Madame Charlotte Berthelot intègre les commissions « Vie culturelle et économique » et « Cadre de vie » et Monsieur Parsy intègre les commissions « Vie familiale et éducative », « Gestion des moyens » et « Cadre de vie ».

II. FINANCES :

2/1 : Exercice 2020 – Compte de gestion

Adoptée à l'unanimité

2/2 : Exercice 2020 – Compte administratif

Adoptée à la majorité

- 2/3 : **Exercice 2020 – Affectation des résultats**
Adoptée à la majorité : 26 voix pour et 7 abstentions
- 2/4 : **Exercice 2020 – Bilan des cessions et acquisitions immobilières**
Adoptée à la majorité : 26 voix pour et 7 voix contre – *Cession de l'immeuble sis 67, rue de Lille et des terrains sis 2 et 3, cour Berthe. Acquisition du terrain sis rue Louis Porion.*
- 2/5 : **Exercice 2021 – Budget primitif**
Adoptée à la majorité : 25 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention
- 2/6 : **Exercice 2021 – Subventions**
Adoptée à l'unanimité
- 2/7 : **Exercice 2021 – Vote des taux d'imposition**
Adoptée à la majorité : 26 voix pour et 7 abstentions – *Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 45.26 % (comprend l'intégration du taux départemental 2020 de taxe foncière – 19.29 %) et Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 30.20%*
- 2/8 : **Exercice 2021 – Conventions aux associations pour subventions de plus de 23 000 €**
Adoptée à l'unanimité.
- 2/9 : **Exercice 2021 – Reversement au CCAS d'une partie des salaires versés aux contrats conventionnés**
Adoptée à l'unanimité - *Reversement par la Ville au CCAS de la partie des salaires et des charges non couverts par l'Etat, des agents concernés par le dispositif des Ateliers et Chantiers d'Insertion pour un montant de 31 506.53 € (période du 1er janvier au 31 décembre 2020).*
- 2/10 : **Exercice 2021 – Ouverture d'autorisations de programmes et crédits de paiement**
Adoptée à l'unanimité - *Ouverture de crédits afin de permettre des dépenses d'investissements pour les projets relatifs au nouveau restaurant scolaire et à l'aménagement des berges de Deûle.*
- 2/11 : **Exercice 2021 – Dotation aux provisions**
Adoptée à l'unanimité – *Constitution d'une provision de 2 000 € pour dépréciation des comptes de tiers.*

III. SECURITE :

- 3/1 : **Création d'une brigade de surveillance de nuit – Convention avec les communes de La Madeleine et Marquette lez Lille**
Adoptée à l'unanimité – *Signature d'une convention avec les Villes de La Madeleine et de Marquette lez Lille pour la création d'une brigade de nuit et la mutualisation des agents de police municipale.*
- 3/2 : **Projet de CSU Intercommunal – Convention de groupement de commande pour le marché d'assistante à maîtrise d'ouvrage en vue de la constitution d'un centre de supervision Urbain Pluri-communal**
Adoptée à la majorité : 26 voix pour et 7 voix contre – *Signature d'une convention avec les villes de Wambrechies, Marquette lez Lille et la Madeleine. Le coût de cette Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la constitution d'un centre de supervision urbain pluri communal sera partagé à hauteur de 25% pour chaque ville signataire de la convention.*

IV. DROIT DES SOLS :

- 4/1 : **Quai 22 - Dénomination des rues**
Adoptée à la majorité : 32 voix pour et 1 abstention – *Les noms retenus sont : Simone Veil, Marguerite Yourcenar, Gisèle Halimi, Simone de Beauvoir, George Sand, Olympe de Gouges, Françoise Giroud et Hubertine Auclert*
- 4/2 : **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord – Adhésion**
Adoptée à l'unanimité

V. **RESSOURCES HUMAINES :**

5/1 : **Tableau des effectifs : Création de postes**

Adoptée à l'unanimité – *Création d'un poste supplémentaire d'agent de police municipale, catégorie C, à temps complet.*

5/2 : **Droit à la formation des élus – Définition de l'enveloppe budgétaire**

Adoptée à l'unanimité - *Ce montant est fixé à 29 165,83 € pour l'année 2021. Les crédits ouverts et non utilisés de l'année 2020 seront reportés, soit 26 570.32€ (application de l'article L2123-14 du code général des collectivités locales).*

VI. **SERVICE SOCIAL :**

6/1 : **Métropole Européenne de Lille – Signature d'une convention relative aux modalités d'accès aux données du portail cartographique métropolitain des logements locatifs sociaux**

Adoptée à l'unanimité

VII. **MOBILITE :**

7/1 : **Aide à l'achat de vélos – Modalités d'attribution**

Adoptée à l'unanimité - *La Ville décide de prolonger l'aide aux familles andrésiennes pour l'achat de vélos pour l'année 2021 et pour un budget maximal global de 10 000€.*

QUESTIONS DIVERSES

- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur l'organisation du service communication de la Mairie.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur la tenue des commissions municipales.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant la création d'un marché nocturne dans le quartier Sainte-Hélène.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur les récents travaux réalisés au Zeppelin.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur les travaux de l'église du centre et le devenir de l'église Saint-Camille.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur les projets municipaux relatifs à la vie économique locale.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur la plaque installée dans le parc municipal.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur le projet municipal d'installation de « boîtes à livres ».
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur la participation de la Ville de Saint-André à la campagne de vaccination proposée à l'Hippodrome de Marcq-en-Barœul.
- Question orale de Monsieur PARSY, Conseiller Municipal Indépendant, portant sur l'aménagement urbain du quartier de la gare.

Le texte intégral des décisions, délibérations, des procès-verbaux et des documents annexes est consultable au Secrétariat Général (1^{er} étage de la mairie).



Le Maire

Elisabeth MASSE